



Association L.A.P.A.G.E.

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNUEL 2020 - 2021



Partenaires :

Maison de l'Enfance René Chojnacki

35, rue Delforge 59580 ANICHE

☎ 09.64.04.96.81. ☎ 03.27.91.10.06.

Email : association.lapage.anche@gmail.com

Site : www.association-lapage-anche.fr



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	P. 3
I. CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT	P. 3 à 4
A. LE PUBLIC	
B. PERIODES ET HORAIRES	
C. REGLEMENT INTERIEUR	
II. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES AUX ACCUEILS.....	P. 4 à 7
A. PERISCOLAIRE	
B. EXTRASCOLAIRE	
III. MOYENS.....	P. 7 à 13
A. HUMAINS	
B. LIEUX – CARACTERISTIQUES DES LOCAUX UTILISES	
C. PROGRAMME D’ACTIVITES	
D. RESPONSABILITES ET ROLE DES ANIMATEURS DANS LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE TYPE	
IV. MODALITES D’EVALUATION DE L’ACCUEIL	P. 13
A. LES REUNIONS D’EQUIPE	
B. L’EVALUATION DU SEJOUR	
C. L’EVALUATION DES ANIMATEURS	
ANNEXES.....	P. 14 à 22

INTRODUCTION

L'accueil de loisirs est un lieu de plaisir où les activités renforcent l'autonomie des enfants, développent leur éveil culturel et artistique tout en respectant le rythme physiologique et le besoin de chaque enfant.

Nous accueillons des enfants de toutes catégories sociales de la ville d'Aniche et des communes limitrophes, mais également des enfants en situation de handicaps.

Communiqué à l'équipe éducative et aux familles, le projet éducatif définit les intentions éducatives de l'organisateur et prend en compte, l'organisation de la vie collective et de la pratique des diverses activités, les besoins psychologiques et physiologiques du public accueilli. Les rythmes de l'enfant seront privilégiés dans un cadre agréable, totalement sécurisé.

La directrice établit le projet pédagogique en concertation avec les animateurs, notamment la nature des activités proposées, la répartition des temps respectifs d'activité et de repos, les modalités de participation des enfants ainsi que les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés. Transmis aux familles et à l'équipe, ce projet est un outil fédérateur sur des objectifs pédagogiques clairs définissant les moyens d'action des animateurs.

I. CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT

A. LE PUBLIC

- **Les enfants de 3 à 5 ans** ont des besoins psychologiques particuliers. Ils développent en partie leur confiance et leur autonomie.
 - **Les enfants de 6 à 11 ans**, de nouvelles contraintes s'imposent : le partage, l'attention, les règles... C'est l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, ils peuvent comprendre des choses abstraites. Ils sont plein d'énergie et font preuve de curiosité.
 - **Les enfants porteurs de handicaps**
Notre structure est en capacité d'accueillir des enfants en situation de handicap, (autisme, trisomie, troubles du comportement...).
- En amont du séjour, lors d'un entretien personnalisé avec la famille et le directeur de centre, une visite de la structure sera réalisée et déterminera les modalités d'accueil de leur enfant en situation de handicap.
- La directrice en informera les encadrants pour qu'ils puissent adapter leur pédagogie en fonction des capacités relationnelles, d'autonomie et les centres d'intérêt de l'enfant.

B. PERIODES ET HORAIRES

Périodes	Nombre de jours d'ouverture	Amplitude d'ouverture	Effectif prévisionnel	
			3-5 ans	6-11 ans
Périscolaire : Mercredi Du 2 septembre 2020 au 30 juin 2021	35 jours	De 8h à 18h	32	48
Extrascolaire : Petites vacances <u>Toussaint</u> : du 19 octobre au 30 octobre 2020 <u>Noël</u> : du 21 décembre au 31 décembre 2020 <u>Hiver</u> : du 22 février au 5 mars 2021 <u>Printemps</u> : du 26 avril au 7 mai 2021	10 jours 8 jours 10 jours 10 jours	Du lundi au vendredi de 8h à 18h	32 à 40	36 à 48
Extrascolaire : Grandes vacances* <u>Juillet</u> : du 7 au 30 juillet 2021 <u>Août</u> : du 2 au 27 août 2021	17 jours 20 jours	Du lundi au vendredi de 10h à 18h*	32 à 40	36 à 48

*Possibilité d'une garderie de 8h à 10h.

C. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur établit les règles de fonctionnement de l'accueil de loisirs et, au-delà des enfants, fixe les droits et devoirs des familles.

II OBJECTIFS PEDAGOGIQUES AUX ACCUEILS

A. PERISCOLAIRE

Le **Projet Éducatif Territorial** formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le contenu des temps périscolaires doit satisfaire les objectifs suivants :

- ⇒ Développer l'imaginaire, la créativité, susciter la curiosité et l'envie
- ⇒ Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, la construction de relations avec l'autre au-delà des différences
- ⇒ Favoriser les actions de coopération, de solidarité et d'entraide
- ⇒ Favoriser la participation active des enfants
- ⇒ Développer l'esprit critique, le positionnement personnel
- ⇒ Positionner les actions dans le développement durable

L'équipe pédagogique, cette année, priorise les objectifs suivants :

- **Favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant**
 - Développer une offre de loisirs de qualité, diversifiée en respectant le rythme de vie et les besoins des enfants
 - Privilégier la détente, le bien-être, le jeu et l'amusement
 - Laisser l'enfant découvrir par lui-même
 - Stimuler sa créativité

- **Sensibiliser aux pratiques culturelles et artistiques**
 - Favoriser la découverte de la culture comme :
 - Espace d'échanges avec autrui, de connaissance de soi et du monde : Cinéma, Médiathèque, Musée de la verrerie d'en Haut, Expositions de l'histoire Locale, les 4A, Salon du Livre ...
 - Mode d'expression et vecteur de lien social : la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels...

 - Développer et renforcer les pratiques artistiques :
 - Techniques de collage, d'art plastique, de tissage, de design numérique, de peinture, ...
 - Expression corporelle : mimes, mini- scénettes, improvisation, danses, théâtre, chants...

- **Découvrir et protéger son environnement**
 - Favoriser la découverte, le contact et le respect de l'environnement naturel : jardinage, rallye nature... et sorties dans les milieux naturels aménagés de proximité, ...
 - Sensibiliser en permanence sur les arbres, les fleurs, les oiseaux, les insectes...
 - Mettre en avant le respect de l'environnement dans les règles de vie
 - Éduquer au développement durable : activités sur l'eau, le recyclage des déchets, la biodiversité, recueil de matériaux naturels pour de nouvelles créations...

Des exemples de projets d'animation sont présentés en annexes de 1A à 1E.

B. EXTRASCOLAIRE

L'accueil de loisirs permet aux enfants de découvrir de nouveaux horizons. Les activités permettent d'acquérir et de développer de nouvelles techniques, savoirs, savoir-faire et connaissances sur des sujets variés. Elles stimulent les sensibilités et l'imaginaire des enfants et leur permettent de les exprimer.

Les objectifs généraux et opérationnels se déclinent comme suit :

- **Développer la citoyenneté chez l'enfant en tant qu'acteur et lui permettre de s'épanouir dans la vie du centre de loisirs**
 - Inciter l'enfant à respecter l'autre et son environnement
 - Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité de l'enfant dans ses activités et sa vie quotidienne
 - Favoriser l'épanouissement en assurant la sécurité physique et affective
 - Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités nouvelles culturelles, artistiques, sportives, ... tout en répondant à leurs besoins et en privilégiant l'aventure collective et leur épanouissement individuel
 - Développer leur créativité et leur imaginaire à travers des activités artistiques
 - Prendre en compte les rythmes de vie de l'enfant : temps calmes, sieste...

- **Favoriser la socialisation, s'adapter à la vie en collectivité**
 - Accueillir les enfants dans un cadre adapté et instaurer un climat de confiance
 - Permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe
 - Favoriser la cohésion de groupe et la mixité
 - Apprendre à respecter l'autre et s'enrichir de la différence de chacun
 - Permettre l'expression de chacun
 - Développer l'esprit d'entraide et de partage à travers des activités communes
 - Apprendre et accepter les règles de vie au sein de la structure : le respect, la politesse, la tolérance.

- **Acquérir de l'autonomie et responsabiliser l'enfant**
 - Favoriser et encourager les initiatives individuelles afin que l'enfant puisse évoluer, grandir et se construire
 - Développer des activités pratiques et partager des savoir-faire techniques remobilisables
 - Favoriser l'autonomie de l'enfant au quotidien : accrocher ses habits aux porte-manteaux, se déchausser, se chausser, etc...
 - Impliquer les enfants dans le rangement du matériel et dans les tâches de la vie collective
 - Permettre à l'enfant de donner son point de vue dans certaines activités : boîte à idées, conseil d'enfants, espace de discussion et de débat...

- **Développer les liens avec les familles et le territoire :**
 - Accueillir les familles dans un lieu convivial
 - Échanger avec les parents sur le développement et le comportement des enfants
 - Populariser et diffuser aux familles toutes les informations sur le fonctionnement et l'organisation du centre : projet pédagogique, règlement intérieur, affichage du planning d'activités, des menus...
 - Exposer régulièrement les travaux des enfants
 - Prendre en considération l'avis des familles à travers les enquêtes de satisfaction
 - Utiliser au maximum le potentiel des lieux mis à disposition ou présent sur le territoire proche
 - Participer aux événements culturels et de loisirs se déroulant sur la commune et ses environs
 - Faire intervenir des prestataires pour développer des connaissances spécifiques en travaillant en lien avec le réseau associatif local.

III. MOYENS

A. HUMAINS

Équipe technique et administratif

- ✓ Deux agents de service assurent l'entretien des locaux et le service restauration.
- ✓ Trois agents techniques d'entretien contribuent à la maintenance générale du bâtiment, à la sécurité des locaux, du parc et des aires de jeux.
- ✓ Deux secrétaires effectuent la gestion des inscriptions, la commande des repas...

Équipe de direction

- ✓ Une directrice diplômée B.A.F.D., en cours de VAE B.P.J.E.P.S. « Loisirs Tous Publics », titulaire du P.S.C.1 et qualification surveillant de baignade.
- ✓ Deux adjoints diplômés : B.A.F.D. ou B.A.F.A.

Équipe d'animation

- ✓ Trois animateurs diplômés B.A.F.A.
- ✓ Deux animatrices diplômées CAP Petite Enfance
- ✓ Un animateur en cours de formation B.A.F.A.
- ✓ Un animateur non diplômé

Pendant les vacances scolaires, des vacataires diplômés B.A.F.A. ou en cours de formation, employés en Contrat Engagement Éducatif, renforceront l'équipe ou remplaceront le personnel permanent, en période de congés.

L'équipe d'animation évolue en fonction des effectifs inscrits dans le strict respect de la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale relative aux normes d'encadrement.

B. LIEUX-CARACTERISTIQUES DES LOCAUX UTILISES

L'accueil de loisirs se situe à la Maison de l'Enfance René Chojnacki, 35 rue Delforge, 59580 ANICHE. L'aménagement des espaces de jeu au sein de la structure d'accueil a un véritable impact sur le comportement des enfants et des professionnels qui les accompagnent. Un aménagement adapté favorise l'autonomie et la libre expression créative de l'enfant et permet aux professionnels de donner du sens à l'espace pour la mise en place des activités. Les enfants doivent se sentir sécurisés, par l'atmosphère du lieu, par la posture et l'encadrement de l'animateur pour « vivre son centre » pleinement en relation avec les autres.

Nous avons à notre disposition :



Secteur 3-5 ans

- Deux grandes salles d'activité
- Un espace aménagé en jeux d'imitation
- Une bibliothèque et coin repos
- Une kitchenette
- Une infirmerie
- Des sanitaires



Secteur 6-11 ans

- Trois chalets type "montagnards", implantés dans le parc
- Aux étages du bâtiment principal :
 - * des salles d'activités,
 - * une bibliothèque



Equipements communs

- Un réfectoire
- Deux aires de jeux
- Un site informatique
- Un jardin éducatif
- Un parc boisé d'un hectare entièrement clôturé
- Un parking sécurisé

C. PROGRAMME D'ACTIVITES

La mise en place des activités de loisirs, parties intégrantes du processus éducatif de l'enfant, tiendra compte des besoins et des envies de chacun.

Tout le matériel nécessaire aux activités programmées sera à disposition des animateurs pour mener à bien leur projet : consommables, matériels et équipements sportifs, jeux pédagogiques, jeux de société, ...

Dans les accueils péri ou extrascolaires, il sera proposé aux enfants diverses activités :

- ☞ Artistiques :
Peinture, dessin, sculpture, arts plastiques,
Pratiques instrumentales, chants,
- ☞ Scientifiques :
Manipulation et expérimentation
Compréhension des concepts et perception du lien entre sciences et techniques
- ☞ Physiques et sportives :
Psychomotricité, jeux et parcours sportifs
Sports collectifs, de raquettes, de balles
Grands jeux de plein air
- ☞ Expression :
Orale : lecture, conte, poésie, éloquence...
Écrite : acrostiches, portait chinois, journal des enfants...
Corporelle : mimes, théâtre, danse
Sensorielle : ateliers : goût, toucher et olfactif
- ☞ Civiques et écologiques
Droits et devoirs de l'enfant
Jardinage
Développement durable : tri sélectif, traitement de l'eau et des déchets
Ateliers diététiques culinaires
- ☞ Sorties découverte :
Ferme de Noisette au beau thym à Sin-le-Noble
« Cueillette chapeau de paille » à Ferin
Bois de Lewarde
Parc de loisirs de proximité
Salon du livre, salle d'Anchin à Douai

Nous disposons de deux véhicules pour les déplacements dans les parcs de proximité et notre association est desservie par un arrêt tram ligne Aniche-Douai.

Pour les excursions d'une journée, nous faisons appel à une compagnie de transport pour un déplacement confortable et sécurisé.

La thématique extra-scolaire : « Il était une fois... une équipe... un projet : l'épopée de Dame Nature »

Il y a des siècles et des siècles, vivait un peuple en parfaite harmonie sous l'œil bienveillant de Dame Nature. Un jour, une étrange créature **Falbinos** sort du monde des ténèbres et lance de terribles malédictions sur notre planète car il ne supporte pas de voir ce monde parfait. Dame Nature appela en urgence ses 5 fidèles compagnons : **Ents, Maître Lutin, Flocons, Lili la Rose et Ulysse** pour affronter **Falbinos**.

Seriez-vous prêts avec l'aide de Dame Nature et l'un de ses fidèles compagnons à rétablir la parfaite harmonie qui règne sur chaque période de vacances scolaires ?



Vacances de Toussaint

- La Nature a disparu. Lors de cette période, le célèbre "**Ents**" aidera Dame Nature pour rompre la malédiction imposée par Falbinos : **disparition de la végétation et des animaux**. Les enfants découvriront des activités en rapport avec la nature et le monde animalier : apprendre les différents lieux, où ils vivent et leurs déplacements grâce à divers jeux, recherches documentaires, et travaux manuels. A la fin des vacances, les enfants seront confrontés au célèbre Falbinos lors d'un grand jeu "La victoire est indispensable pour que la Nature reprenne ses droits".



Vacances de Noël

- **La féerie s'en est allée**. **Maître Lutin** entre en action, grâce à son imagination et à son esprit féérique, les enfants traverseront le monde merveilleux des fêtes de Noël. Ils participeront à des activités manuelles, des contes et histoires animées, des jeux musicaux sous les projecteurs étoilés et d'autres jeux animés. Sous l'emprise de la magie et du rêve, les enfants pourront détronner Falbinos lors du défi final.

Vacances d'Hiver

- L'aventure ne s'arrête pas là, Mr Falbinos accélère **le réchauffement de la planète** en intensifiant le taux de CO2. Après avoir invoqué l'esprit de **Flocons**, les enfants devront se réunir, réfléchir, s'entraider, et acquérir des gestes réflexe simples sur l'écologie. Par la réalisation d'un chef d'oeuvre d'arts plastiques avec du matériel de récupération, ils inventeront une machine anti-pollution pour combattre la malédiction. Dame Nature peut encore croire sauver le monde, grâce à l'implication des enfants.



Vacances de Printemps

- Les fleurs et les légumes reviennent, Mr Falbinos jette un nouveau sortilège : **le détournement des couleurs et des saveurs**. C'est alors que les enfants font appel à **Lili la Rose** elle seule, peut corrompre la malédiction. Les enfants manipuleront la terre afin de faire pousser les fleurs, légumes et fruits, découvriront par le biais d'activités les bienfaits de la faune et flore. Grâce à toutes les petites mains, Lili la Rose pourra conjurer le sort.

Grandes vacances

- **Perte d'énergie et de compétitivité**. Durant cette période, les enfants n'ont plus de force et de courage. Pour combattre ce défi, coachés par **Ulysse**, ils bénéficieront d'un entraînement intensif : parcours de motricité, du combattant, jeux extérieurs, initiation à différents sports et sorties pédestres, en trottinette... A la fin de chaque semaine, Ulysse organisera des Olympiades pour affaiblir le seigneur Falbinos jusqu'à la victoire complète de Dame Nature.



D. RESPONSABILITES ET ROLE DES ANIMATEURS DANS LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE TYPE

Il est important de considérer ces différents temps de vie quotidienne, comme étant aussi important que toute activité de loisirs. L'animateur a un rôle à tenir et doit être soucieux du respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'équilibre alimentaire pour que l'enfant comprenne toute l'importance de ces moments qu'il vit dans sa journée. Il n'y a pas de tâches ingrates à l'accueil de loisirs, ces temps forts font partie de notre vie quotidienne et permettent de cohabiter dans la solidarité, le partage et l'entraide.

La journée est structurée, respectueuse des rythmes individuels des enfants, leur permettant de se repérer dans le temps, l'espace...

	Déroulement	Actions et attitudes des animateurs
Accueil du matin 8h-9h	Accueil des familles. Mise en place de petits espaces calme dans une ambiance agréable.	Faciliter leur intégration au sein du groupe par une attitude avenante et sécurisante. Privilégier la lecture, les jeux de société, le dessin...
Rangement/présentation de la journée 9h-10h	Collation le mercredi exclusivement. Annonce des animations proposées.	Être vigilant sur le rangement et l'hygiène.
Temps d'animations 10h-11h30	Début des activités. Mise en place des animations adaptées aux demandes et aux besoins des enfants (jeux intérieurs, activités manuelles, jeux de société...).	Être imaginatif et ludique dans la présentation des animations. Avoir un langage adapté. Être force de proposition. Adapter les activités aux besoins des enfants. Être attentif au bien-être de chacun en accompagnant les enfants dans leurs éventuelles difficultés.
Retour au calme/hygiène 11h30-12h	Rangement, passage aux sanitaires, habillage.	Vérifier les effectifs avant le départ en cantine. Être attentif et vigilant aux respects des règles d'hygiène.
Temps de repas 12h-13h	Arrivée et installation des enfants dans le calme. Effectuer le service à table.	Être vigilant aux PAI, aux allergies. Responsabiliser l'enfant pour se servir, couper, débarrasser.

<p>Temps d'accueil des enfants en demi-journée Activités calmes ou de repos 13h-14h</p>	<p>Un animateur accueillera les familles et enfants arrivant l'après-midi. Pour les 3-5 ans, accompagner les enfants au retour au calme, prélude à la sieste pour les plus petits. Les enfants 6-11 ans seront soit en temps libre dans notre parc arboré soit en activité calme : conte, musique, jeux de société....</p>	<p>Être accueillant et avenant vis-à-vis de l'enfant et du parent. Proposer la lecture, les jeux de société, le dessin. Diffuser de la musique calme. Proposer des animations encadrées ou en autonomie.</p>
<p>Temps d'animation 14h -16h</p>	<p>Présentation de propositions aux enfants. Activités dirigées : manuelles, sportives, culturelles, ludiques, grands jeux.. Utilisation des espaces extérieurs dès que le temps sera clément.</p>	<p>Permettre aux enfants de choisir et d'exprimer leurs envies. Proposer et encadrer les animations. Adapter les activités aux besoins et à l'âge des enfants. Être attentif au bon déroulement, au bien-être de chacun et accompagner les enfants dans leurs éventuelles difficultés.</p>
<p>Retour au calme/hygiène 16h-16h30</p>	<p>Rangement, passage aux sanitaires, habillage.</p>	<p>Être vigilant au respect et au rangement du matériel. S'assurer de l'hygiène.</p>
<p>Goûter et Temps d'échanges enfants/animateurs 16h30-17h</p>	<p>Le goûter composé (pain + fromage + fruit) respectera l'équilibre alimentaire.</p>	<p>Veiller à l'équilibre alimentaire des enfants. Echanger avec les enfants sur la journée.</p>
<p>Accueil du soir, départ des enfants 17h-18h</p>	<p>Proposition de jeux calmes dirigés aux lieux aménagés. Les parents signalent le départ de leur enfant. Seules les personnes inscrites sur la fiche d'inscription sont habilitées à reprendre l'enfant. Si une autre personne est amenée à récupérer exceptionnellement un enfant, les parents doivent faire parvenir une autorisation écrite à la direction, une pièce d'identité sera demandée.</p>	<p>Faire un retour de la journée de l'enfant. Effectuer un rangement progressif des lieux.</p>

La journée type pourra être modifiée en cas de sorties ou d'événements exceptionnels. Une sortie annuelle programmée le dernier mercredi du mois de juin pourra dépasser les horaires habituels.

Durant les grandes vacances scolaires, une garderie sera mise en place de 8h à 10h, limitée à 24 enfants.

Des activités accessoires

Une session de camping mensuelle, en juillet et en août, sera organisée pour les enfants de 7 à 11 ans.

La ou les nuitées se déroulera (ont) sous tentes dans le parc de la structure. Les enfants bénéficieront d'un lieu de repli, sécurisé et de proximité.

IV. MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCUEIL

A. LES REUNIONS D'EQUIPE

Des réunions d'équipe, programmées régulièrement par la direction de l'accueil de loisirs, indispensables pour la cohérence des actions et la cohésion des animateurs, permettent de :

- ✓ Travailler le Projet Pédagogique,
- ✓ Élaborer les plannings d'activités,
- ✓ Évaluer la qualité des accueils de loisirs,
- ✓ Aborder les difficultés rencontrées sur le terrain,
- ✓ Concevoir des temps de formation pour les équipes sur des points particuliers.

En cas de nécessité, des points de régularisation individuelle ou collective seront mis en place.

B. L'EVALUATION DU SEJOUR (annexe 2)

Elaborée selon des critères prédéfinis portant sur le projet, l'équipe, le fonctionnement, les enfants, les parents, l'accueil, les activités, les sorties, les repas, les réunions et les moyens, son analyse permettra une évaluation affinée du séjour.

C. L'EVALUATION DES ANIMATEURS (annexe 3)

Le directeur appréciera le travail individuel de chaque animateur en fonction des capacités d'animation mises en œuvre (savoir-faire) et de son savoir être.

CULTURE : « ARTS DE LA MUSIQUE »**PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Ce cycle vise à sensibiliser les enfants au potentiel musical de l'environnement, à développer leur sensibilité musicale et à prendre conscience des vertus du développement durable.

NOMBRE DE SÉQUENCES DU CYCLE : du 2 septembre au 14 octobre 2020 soit 7 séances.

IDÉES DE SORTIE EN RAPPORT AVEC LE CYCLE : Visiter l'école de musique de la ville, assister aux répétitions de l'harmonie municipale d'Aniche, organiser un « concert » entre les groupes de différentes tranches d'âge.

OBJECTIFS :

- Découvrir à quel point la musique nous entoure,
- Expérimenter différents supports,
- Ecouter les autres pour créer un son, en équipe,
- Comprendre le fonctionnement des instruments à cordes, à vent, ...
- Construire une contrebasse, des percussions, ...

CONTENU DES SEANCES :

- Travaux manuels : un ukulélé en carton, batterie mobile, tuyaux à vent, les petites percussions, ...
- Spectacles à voir et à écouter sur le net : les poubelles boys, les zic zizou, stomp
- Histoires musicales : « Pico, saxo et compagnie », « Pierre et le loup », « La batterie de Théophile »

CULTURE CIVIQUE : « VIVRE ENSEMBLE »**PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Le cycle est découpé en trois séquences :

- Je découvre les droits de l'enfant
- Je comprends les droits de l'enfant
- J'agis pour les droits

Cela permettra aux animateurs de faire évoluer l'enfant dans la prise de conscience et l'appropriation de ses droits. Le parcours sera adapté en fonction de l'âge des enfants.

NOMBRE DE SÉQUENCES DU CYCLE : du 4 novembre au 16 décembre 2020 : 6 séances (deux séances pour chaque thème abordé)

OBJECTIFS :

- Exprimer ses représentations des droits de l'enfant
- S'exprimer à l'oral et écouter les autres
- Mettre des situations du quotidien en lien avec les droits de l'enfant

CONTENU DES SEANCES :

- Réalisation d'une fresque
- Débat et échange sur les droits et devoirs
- Mise en place d'un cahier sur les droits et devoirs
- Invitation à une exposition sur les droits et devoirs réalisée par les enfants

SUPPORTS :

- Kit pédagogique pour les droits des enfants intitulé « je découvre, je comprends, j'agis pour les droits de l'enfant » conçu par l'Unicef.
- « Le grand livre des droits de l'enfant » d'Alain SERRES, texte intégral de la convention adaptée par l'ONU.
- Site informatique : Unicef « Les 10 meilleurs dessins animés pour les droits de l'enfant ». Chaque vidéo illustre un droit décrit dans la Convention. Il n'y a pas de paroles afin que l'enfant et l'animateur puissent en discuter.

CULTURE : « ARTS DU LIVRE »

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ce cycle vise à faire aimer le livre et favoriser l'imagination et le développement de l'enfant au travers des divers ateliers proposés.

NOMBRE DE SÉQUENCES DU CYCLE : du 6 janvier au 17 février 2021 soit 7 séances

IDÉES DE SORTIE EN RAPPORT AVEC LE CYCLE : rencontre autour du livre à la maison de retraite « la Sérénité », médiathèque « Norbert Ségard », salon du livre jeunesse Salle d'Anchin à Douai.

OBJECTIFS :

- Stimuler le goût de la lecture,
- Favoriser la mixité des publics, le lien entre les générations,
- Découvrir le métier d'auteur, d'illustrateur et de bibliothécaire.

CONTENU DES SEANCES :

- Rétérer notre partenariat avec « Brouillons de culture » pour le prix littéraire « Gayant Lecture » avec des séances lecture
 - Inciter au prêt de livre à domicile d'une durée de 15 jours
 - Travaux manuels : cahier flip, histoire à reconstituer, réaliser les héros du livre,....
 - Réserver la malle pédagogique auprès de la DDCS à l'association Dire lire à Villeneuve d'Ascq
 - « **La maison d'Arthur** » pour les 3-6 ans a été créée par l'association B.A.V.A.R. C'est une maison qui s'ouvre sur des appartements occupés par des personnages de la littérature de petite enfance que l'on découvre dans leurs univers. Sa conception est basée sur le besoin du petit d'observer, de manipuler, lire avec les doigts, avec les mains, toutes explorations sensorielles par lesquels l'enfant se construit. Elle est accompagnée de livres et de jeux et d'une malle outil.
 - « **Explorateurs du livre** » pour les 6-11 ans. Cette malle outil permet d'appréhender des techniques simples mais élaborées pour fabriquer un livre. Sa conception repose sur trois principes : exploration, manipulation et fabrication.

CULTURE : « SCIENTIFIQUE »**PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Les enfants sont des scientifiques nés : ils sont curieux et posent beaucoup de questions. De plus, lorsqu'ils font une expérience et qui observent un phénomène, ils développent petit à petit une méthode scientifique. Ils apprennent, par exemple, à raisonner, à faire des déductions et à trouver des liens.

NOMBRE DE SÉQUENCES DU CYCLE : du 10 mars au 21 avril 2021 soit 8 séances

IDÉES DE SORTIE EN RAPPORT AVEC LE CYCLE : Visite du club de modélisme ADALA à Aniche et Cité scientifique de Villeneuve d'Ascq

OBJECTIFS :

- Pratiquer une démarche scientifique : observer, questionner, formuler des hypothèses, argumenter
- Manipuler et expérimenter, tout en développant des habiletés manuelles
- Comprendre peu à peu des concepts et percevoir le lien entre sciences et techniques.

CONTENU DES SEANCES :

- Atelier mécano : l'enfant va découvrir comment monter, démonter, assembler ses jouets
- Travaux scientifiques : radeaux, fusées à eaux, volcan, l'encre magique, bulles carrées, ...
- Expérimenter la flottaison : « Comment déplacer un objet dans un fluide ? » par la poussée d'Archimède.
- Utiliser la densité pour créer des effets visuels amusants : arc-en-ciel, le lava art,...
- Fabriquer des voitures thermiques
- Site informatique : « Hooplakidzlab » regorge d'idées d'expériences simples et rapides à mettre en place.

ENVIRONNEMENT : « NATURE »**PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Le potager permettra aux enfants de s'approprier des savoir-faire pratiques. Il ouvrira un espace d'éveil et de lien avec la nature. Il permettra aussi de réfléchir à notre alimentation : d'où viennent les aliments que nous consommons ?

Le travail au potager amènera à la découverte de soi dans sa relation à la terre, aux plantes et aux insectes, dans l'apprentissage de la patience ou de l'effort physique. Il permettra en outre de développer la responsabilité collective par rapport au lieu, l'entraide et l'organisation du travail en fonction des capacités et des élans de chacun.

NOMBRE DE SÉQUENCES DU CYCLE : du 12 mai au 30 juin 2021 soit 8 séances

IDÉES DE SORTIE EN RAPPORT AVEC LE CYCLE : « Cueillette chapeau de paille » à Férin

OBJECTIFS :

- Faire découvrir aux enfants le processus de maturation des plantes
- Développer la curiosité et l'amour de la nature
- Faire découvrir aux enfants des herbes aromatiques et des légumes qu'ils ne connaissent peut-être pas
- Développer leur envie de manger des légumes et de découvrir de nouvelles saveurs

CONTENU DES SEANCES :

- Mettre en place des petits temps ritualisés avec le groupe d'enfant pour faire pousser les légumes et aromates : aller arroser, observer, cueillir où en est la maturation des plants.
- Donner du sens et introduire l'activité jardinage par le biais du livre « P'tit loup jardine » puis leur expliquer les règles et le but de l'activité.
- Travaux manuels : réalisation d'un compost, d'un épouvantail, calendrier des légumes, rose des vents, ...
- Ateliers culinaires : soupes, gâteaux aux légumes

EVALUATION DU SEJOUR

1 : Très satisfaisant 2 : Satisfaisant 3 : Moyen 4 : Insatisfaisant 5 : Très insatisfaisant

INTITULE	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS
Le Projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Lien entre le projet pédagogique et les activités menées						
Lien entre le projet pédagogique et les sorties						
L'Equipe						
Répartition des tâches au sein de l'équipe						
Mixité de l'équipe (âge et expérience)						
Echanges et travail en commun au sein de l'équipe						
Chacun a-t-il pu trouver sa place ?						
Qualité des relations entre l'équipe pédagogique et l'équipe de service						
Qualité des relations entre l'équipe d'animation et l'équipe de direction						
Le Fonctionnement						
Organisation de l'accueil						
Moyens matériels						
Respect des horaires (accueil, activités)						
Préparation des activités						
Préparation et la gestion des sorties						
Intervenants extérieurs						
Gestion des temps calmes						
Gestion des repas						

INTITULE	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS
Les Enfants						
Participation des enfants						
Adaptation des activités proposées à l'âge des enfants						
Ecoute et prise en compte des enfants par l'équipe						
Respect des rythmes de l'enfant						
Gestion des enfants « difficiles »						
Les Parents / Familles						
Qualité de la communication avec les parents						
Prise en compte des demandes des parents par l'équipe						
Participation et implication des parents						
L'Accueil						
Espaces, locaux, lieux d'accueil						
Rôle des animateurs						
Horaires						
Gestion du listing de présence						
Lien avec les parents						
Les Activités						
Préparation des activités						
Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation						
Originalité des activités						
Les Sorties Journées						
Préparation de ces journées						
Voyage, trajets						
Gestion des imprévus (météo, blessures...)						
Gestion du temps calme/sieste						

INTITULE	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS
Les Repas						
Qualité de la nourriture						
Quantité de la nourriture						
Gestion des repas (calmes ou non)						
Autonomie des enfants durant les repas						
Les Réunions						
Formes et méthodes utilisées durant les réunions						
Longueur des réunions						
Fréquence des réunions						
Pertinence des réunions						
Les Moyens						
Matériels						
Financiers						
Humains						

Observations / Suggestions :

FICHE D'ÉVALUATION ANIMATEUR

Nom : Prénom :

Stage : du au Groupe des :/ Ans

A : Très satisfaisant B : Satisfaisant C : Passable D : Médiocre

L'animateur est capable de :	A	B	C	D
- Présenter une activité à un public d'enfants				
- Citer des règles minimales de sécurité				
- Citer les principales règles d'hygiène				
- Elaborer et organiser une activité				
- Mener et animer une activité				
- Analyser et évaluer une activité				
- Prendre en compte l'état physique et psychologique de l'enfant				
- Motiver et dynamiser				
- Faire vivre des projets initiés par les enfants				
- Faire face à un accident bénin survenu à un enfant				
- Encadrer un groupe d'enfants				
- Responsabiliser l'enfant				
- Participer de manière active aux réunions d'équipe, c'est-à-dire en paroles et en actes				
- Ecouter les propositions des autres				
- Apporter des idées				
- Construire, conduire et évaluer un projet d'animation en relation avec d'autres animateurs				
- Apprendre, augmenter ses connaissances				

L'animateur fait preuve de :	A	B	C	D
- Initiatives, en proposant des activités				
- Initiatives, en proposant des solutions à des problèmes				
- Ecoute envers les enfants, les adultes du centre et les parents				
- Exemplarité				
- Langage et comportement adaptés avec les enfants				
- Motivation et dynamisme				
- Maîtrise dans son relationnel envers l'enfant et le groupe d'enfants (compréhension, disponibilité, autorité, sanction)				